

Scolarité MFR 2026/2027

TARIFICATION ANNUELLE

TARIFICATION STATUT INTERNE								
Classe	Journées MFR	Inscription	Adhésion à l'association	Scolarité	Pension	Total de l'année (Hors Frais inscription de 50€ si nouvel élève)	Chèque à transmettre avec le dossier d'inscription (cf dossier inscription)	A payer chaque mois de septembre à mai (soit 9 mensualités)
4	84	50,00 €	100,00 €	520,00 €	1 528,80 €	2 148,80 €	300,00 €	205,42 €
3	85	50,00 €	100,00 €	520,00 €	1 547,00 €	2 167,00 €	300,00 €	207,44 €
C1	56	50,00 €	100,00 €	622,00 €	1 019,20 €	1 741,20 €	300,00 €	160,13 €
C2	57	50,00 €	100,00 €	713,00 €	1 037,40 €	1 850,40 €	300,00 €	172,27 €
Sde	79	50,00 €	100,00 €	735,00 €	1 437,80 €	2 272,80 €	300,00 €	219,20 €
1e	96	50,00 €	100,00 €	796,00 €	1 747,20 €	2 643,20 €	300,00 €	260,36 €
Term	95	50,00 €	100,00 €	897,00 €	1 729,00 €	2 726,00 €	300,00 €	269,56 €

TARIFICATION STATUT DP								
Classe	Journées MFR	Inscription	Adhésion à l'association	Scolarité	Pension	Total de l'année (Hors Frais inscription de 50€ si nouvel élève)	Chèque à transmettre avec le dossier d'inscription (cf dossier inscription)	A payer chaque mois de septembre à mai (soit 9 mensualités)
4	84	50,00 €	100,00 €	520,00 €	856,80 €	1 476,80 €	300,00 €	130,76 €
3	85	50,00 €	100,00 €	520,00 €	867,00 €	1 487,00 €	300,00 €	131,89 €
C1	56	50,00 €	100,00 €	622,00 €	571,20 €	1 293,20 €	300,00 €	110,36 €
C2	57	50,00 €	100,00 €	713,00 €	581,40 €	1 394,40 €	300,00 €	121,60 €
Sde	79	50,00 €	100,00 €	735,00 €	805,80 €	1 640,80 €	300,00 €	148,98 €
1e	96	50,00 €	100,00 €	796,00 €	979,20 €	1 875,20 €	300,00 €	175,02 €
Term	95	50,00 €	100,00 €	897,00 €	969,00 €	1 966,00 €	300,00 €	185,11 €

BOURSES

Le montant des Bourses varie selon l'échelon (Revenu Fiscal de Référence / nombre d'enfants) :

Tarifcation	Hebdo	Journalier
DP	51 €	10,20 €
Int	91 €	18,20 €

Prime à l'internat : entre 330€ et 670€

Prime annuelle : entre 440€ et 1000€

Pour les dossiers bénéficiaires, le montant des Bourses sera transmis par courrier en Novembre avec le nouvel échéancier. Vous devez donc, malgré tout vous acquitter des échéances de septembre, octobre et novembre. En cas de trop-payé, ce montant vous sera remboursé en fin d'année scolaire.

DEMI-PENSION

Les transports scolaires ne circulent pas les mercredis soirs possibilité d'emprunter les carts TER (payants : 3 à 5€).

STAGES

Les frais de repas et de transports sont à la charge de la famille.